



Votre voix, notre savoir-faire pour la protection de vos droits.

Cabinet Nicolau Avocats

Notre cabinet d'avocats **conseille et assure la défense des représentants du personnel** en droit du travail, tant sur le terrain des relations individuelles que des relations collectives.

Notre équipe **d'avocates et de juristes expérimentées** vous offre un **accompagnement juridique sur mesure** pour répondre à votre besoin.

Nos valeurs



Une écoute attentive



Une relation de confiance



Des réponses adaptées



Une réactivité maximale

Notre équipe

Afin d'assurer **une prise en charge optimale de votre affaire**, notre équipe se compose de plusieurs avocates, d'une juriste, d'une clerc d'avocat, toutes expérimentées en droit du travail et bénéficie de l'appui d'une assistante juridique et d'une secrétaire.

Au fil du traitement de votre affaire, vous êtes en relation avec différents membres de l'équipe, **tous investis pour répondre au mieux à vos besoins**.



Accompagnement global des représentants du personnel

En tant que membre élu d'un **Comité Social et Economique (CSE)**, **délégué syndical** ou encore **conseiller du salarié**, notre cabinet d'avocats spécialisé et expert en droit du travail vous accompagne pour :

Vous conseiller

- **Conseils juridiques personnalisés** aux élus du CSE, délégués syndicaux et conseillers du salarié pour défendre les droits collectifs et individuels.
- **Soutien dans la vie du CSE** : rédaction du règlement intérieur, organisation des réunions, PV, ordre du jour, gestion du budget et des activités sociales.
- **Accompagnement lors des consultations obligatoires** : orientations stratégiques, situation économique, politique sociale, PSE, RCC...
- **Appui aux élections professionnelles** : protocole préélectoral, règles de candidature, déroulement du scrutin, contestations.

Vous défendre (en cas de litige)

- **Représentation devant les juridictions compétentes** : Conseil de prud'hommes, tribunal judiciaire ou correctionnel.
- **Contentieux** liés aux élections, accords collectifs et fonctionnement du CSE.
- **Actions en cas de délit d'entrave à vos prérogatives** de représentant du personnel.

Vous aider au quotidien

- **Abonnement juridique sur mesure** pour un accompagnement durable et réactif.
- **Réponses écrites ou orales** à vos questions juridiques courantes.
- **Modèles** de courriers, lettres types et documents utiles à votre mission.
- **Veille juridique régulière** sur l'actualité sociale et le droit de la représentation du personnel.



Contactez-nous pour prendre un premier rendez-vous

 04 76 16 87 57

 cabinet@avocat-nicolau.fr

 www.avocat-nicolau.fr

 112 cr Berriat,
38000 Grenoble